

la breve

JUIN 2020



Saint-Martin
le-Vinoux



Le 25 mai 2020

s'est tenu le conseil municipal
installant les nouveaux élus dans leurs fonctions.

**Yannik Ollivier, ancien Maire, a transmis son écharpe
à Sylvain Laval, nouvel édile de la commune.**

*« Nous consulterons, nous écouterons, nous choisirons
et nous expliquerons. Car comme le disait, l'ancien Président du Conseil
des ministres et éphémère député de l'Isère, Pierre Mendès-France :
« Gouverner, c'est choisir ». [...] Choisir, ce n'est pas imposer de manière
unilatérale, choisir c'est porter in fine une responsabilité qu'il faut
assumer parce qu'elle incarne l'intérêt général. » - Sylvain Laval*

Nouveau conseil municipal

Le Conseil Municipal d'installation, du lundi 25 mai 2020, a procédé à l'élection du Maire et des Adjointes.



Le Maire : Sylvain Laval

• 35 ans
 📍 Chemin du Canet, Village
 Conseiller parlementaire.
 Ancien conseiller municipal en charge des entreprises.



1^{ère} Adjointe : Virginie Lopez
 • 43 ans
 📍 Rue du 16 août 1944, Village.
 Formatrice et conseillère commerciale.

Adjointe à l'Environnement, au Cadre de vie et à l'Aménagement



2^{ème} Adjoint : Mouhnir Boualita
 • 44 ans
 📍 Rue du 26 mai 1944.
 Gérant d'une société de services.

Adjoint à la Jeunesse et à la Vie associative



3^{ème} adjointe : Stéphanie Colpin
 • 49 ans
 📍 Av. G^{al} Leclerc, Basse Buisserate.
 Agent commercial SNCF.

Adjointe à l'Education et à la Culture



4^{ème} adjoint : Frédéric Calvo
 • 57 ans
 📍 Rue de la Maladière, Basse Buisserate.
 Gestionnaire administratif.

Adjoint aux Solidarités, à l'Action sociale et à l'Accessibilité



5^{ème} adjointe : Mireille Périnel
 • 66 ans
 📍 Le Clos Saint-Martin, Village.
 Enseignante retraitée.

Adjointe aux Finances et à l'Administration générale



6^{ème} adjoint : Morgan Bouchet
 • 31 ans
 📍 Impasse de la Libération, Village
 Gestionnaire d'assurance dans le secteur bancaire.

Adjoint aux Sports, aux Loisirs et à l'Animation



7^{ème} adjointe : Anahide Faye-Mardirossian
 • 40 ans
 📍 Chemin du Canet, Village.
 Chargée de développement de la formation à l'international.

Adjointe au Développement économique, à l'Emploi et à l'Insertion professionnelle



Angèle Abbattista
 • 63 ans
 📍 Av. du G^{al} Leclerc, La Balme.
 Retraitée.

1^{ère} conseillère déléguée à la Vie de la commune, à la Relation aux habitants et aux Evénements.



Nawel Beghidja
 • 40 ans
 📍 Rue Félix Faure, Champeyrard.
 Technicienne dans une entreprise de production.



Sophie Bekkal
 • 47 ans
 📍 Rue Pierre Sémard, Moais.
 Assistante sociale à l'hôpital.



Cécile Benech
 • 56 ans
 📍 Route de Clémencières, hameau de Lévetière.
 Ingénieure territoriale.



Norbert Colliat
 • 67 ans
 📍 Av. G^{al} Leclerc, La Balme.
 Cadre commercial retraité.



Alexandra Couturier
 • 48 ans
 📍 Route de Narbonne, hameau de l'Hermitage.
 Attachée de presse.



Marc Dozier
 • 45 ans
 📍 Route de Narbonne, hameau de Narbonne.
 Photographe et réalisateur.



Vincent Gosse
 • 27 ans
 📍 Rue Félix Faure, Champeyrard.
 Jardinier paysagiste.



Pierre Heinrich
 • 25 ans
 📍 Rue de la Libération, Village.
 Comptable.



Marie-Anne Lenoble
 • 51 ans
 📍 Clos du Daim, Village.
 Ingénieure.



Murielle Marseille
 • 59 ans
 📍 Rue Augustin Blanchet, Buisserate.
 Agent commercial.



David Martorana
 • 59 ans
 📍 Av. G^{al} Leclerc, Basse Buisserate.
 Magasinier.



Mariane Obeïd
 • 22 ans
 📍 Place Pasteur.
 Etudiante en biologie.



Hervé Pothier-Denis
 • 62 ans
 📍 Rue de la Libération, Village.
 Responsable technique.



Christian Rey
 • 61 ans
 📍 Route de Clémencières, hameau de Lachal.
 Retraité. Président de l'ACCA.



René Vial
 • 64 ans
 📍 Av. G^{al} Leclerc, Buisserate.
 Retraité du secteur commercial.

LA MINORITE



Yanice Zidoun
 • 22 ans
 📍 Rue de la Résistance, Pique-Pierre.
 Etudiant en arts du spectacle.



Christian Gros
 • 55 ans
 📍 Village
 Juriste en droit social



Fatima Kraim
 • 40 ans
 📍 Champeyrard
 Coordinatrice sûreté



Florian Bernheim
 • 36 ans
 📍 Buisserate
 Technicien de support informatique



Anne Tourmen
 • 45 ans
 📍 Pasteur
 Employée de l'industrie mécanique

Discours de Sylvain Laval lors de son installation le 25 mai 2020.

« Cher Yannik Ollivier, Mesdames et Messieurs les Saint-Martinières et les Saint-Martiniers, Mesdames et Messieurs,

Le 15 mars dernier dans un contexte très singulier que nul n'ignore ici, les électeurs de Saint-Martin-Le-Vinoux ont majoritairement et nettement choisi de faire confiance à la liste Saint-Martin-Le-Vinoux-A-Cœur pour diriger la commune. Au nom de l'ensemble de cette équipe, je les en remercie, je vous en remercie, très chaleureusement. C'est pour nous un grand honneur mais aussi un vrai bonheur, que d'aborder, en conscience, la tâche qui désormais nous incombe. Nous le ferons avec toute l'humilité nécessaire et avec responsabilité.

Je ne peux passer sous silence la période que nous traversons actuellement et qui a des conséquences importantes sur notre vie quotidienne, et particulièrement sur l'organisation des services communaux. Je m'associe, bien entendu, aux remerciements qui ont été adressés au personnel municipal pour leur gestion et leur réactivité lors de la période de confinement. Une mention particulière se doit d'être portée à l'égard de la police municipale qui n'a pas ménagé son action et son engagement. Aucun service essentiel n'a été interrompu malgré la distance. Dès les premières heures, le maire en responsabilité et son équipe ont mis en œuvre les mesures demandées par les autorités nationales et ont surtout fait face à la situation avec efficacité. Une attention particulière a été immédiatement portée aux plus fragiles, aux personnes isolées, aux familles en difficulté, pour leur fournir de l'aide puis ensuite des masques. Cela n'aurait pas été possible sans l'engagement des bénévoles qui n'ont pas compté leur temps, qu'il s'agisse de courses pour les personnes vulnérables ou de la confection de masques pour le personnel au contact des personnes vulnérables. Qu'ils en soient ici fortement remerciés.

Une fois de plus, notre commune a été fidèle à sa tradition en faisant preuve d'un bel élan de solidarité.

Si j'évoque tout cela, c'est non seulement pour vous faire état de ce qu'il s'est passé, mais c'est aussi pour vous dire qu'à chaque étape, Yannik Ollivier m'a systématiquement informé de la situation et m'a consulté. Nous avons conduit tout cela ensemble, dans l'intérêt de la commune. Ce fut aussi le cas pour la réouverture des écoles et les dispositions à prendre en la matière. Mireille Périnel, en tant que 1^{ère} adjointe sortante en charge de l'éducation, a géré cela dans un esprit de responsabilité et avec la sobriété nécessaire. Je tiens aussi à la remercier.

Je souhaite à présent évoquer l'action d'un homme qui s'est engagé pendant 37 ans au service de sa commune et de ses habitants, sans compter son temps, ni ménager sa peine. Dans l'exercice des différentes responsabilités qu'il a occupé au sein du Conseil municipal et notamment présidé pendant 20 ans, il a littéralement transformé Saint-Martin-Le-Vinoux. D'une petite commune semi-rurale de l'agglomération de Grenoble, elle est devenue une ville moyenne pleinement intégrée dans la Métropole, tournée vers l'avenir, modernisée, embellie et qui a su préserver son écriin naturel tout en se développant économiquement.

Pour réaliser tout cela, il fallait avoir une vision, tracer des perspectives de moyen et long terme. Il est impossible de ne pas s'en rendre compte tant Saint-Martin-Le-Vinoux en porte les traces à chaque recoin. Les équipements publics ont été rénovés, la physionomie de la partie urbaine et les espaces publics ont été métamorphosés par l'arrivée du tramway en déroulant son tapis vert le long de l'avenue du général Leclerc. Cela s'est accompagné d'une rénovation urbaine de grande ampleur à travers la réhabilitation de nombreux secteurs et la construction de logements neufs qui ont apporté un nouvel élan à la commune. L'aménagement du parc économique d'Oxford est venu compléter cet ensemble de manière remarquable.

Cette œuvre, c'est la vôtre, cher Yannik Ollivier. Vous avez réussi, comme il vous plait souvent à le dire : *« à reconstruire la ville sur la ville »*. Mais tout cela n'aurait pas non plus été possible sans votre action au sein de la Métropole où vous avez su porter la voix de Saint-Martin-Le-Vinoux, défendre les projets sans jamais vous départir de l'intérêt général à l'échelle de l'agglomération. Vos responsabilités dans les domaines de l'enseignement supérieur, du développement économique, des transports publics ou encore de l'aménagement l'ont parfaitement démontré. Vous avez toujours joué collectif, une orientation qui ne doit pas être étrangère à votre passion pour le rugby.

La commune, les Saint-Martiniers, savent ce qu'ils vous doivent et ils ne l'oublieront pas. En leurs noms à tous et du fond du cœur : un grand merci.

Si les enjeux à traiter ne seront pas nécessairement les mêmes et que la période par définition évolue, je mesure, avec mon équipe, la responsabilité qui est dorénavant la nôtre pour poursuivre cette tâche et tracer de nouvelles perspectives. C'est un formidable défi car il y a encore tant à faire.

Lors de la campagne municipale, nous avons eu l'occasion d'aller à la rencontre des habitants pour recueillir leurs attentes en parcourant tous les secteurs de la commune et ainsi élaborer le projet. Ce projet, c'est le leur, c'est donc le nôtre. **Trois grandes priorités se sont dégagées : développer une vie de commune plus dynamique et plus animée, accentuer notre politique à destination de la jeunesse et renforcer la sécurité et la tranquillité publique.**

Développer une vie de commune plus dynamique et plus animée, c'est organiser tout au long de l'année, des événements, des animations et des festivités dans les différents quartiers et secteurs de la commune. Cela permettra de favoriser les échanges entre les habitants, les associations sportives comme culturelles, de mettre en valeur notre patrimoine ainsi que nos espaces naturels. Les initiatives en la matière seront soutenues.

Accentuer notre politique à destination de la jeunesse, c'est répondre à un besoin qui s'exprime fortement à partir du collège. Nos jeunes sont l'avenir de notre commune, notre avenir à tous. Nous avons le devoir de les accompagner et de les aider lorsqu'ils en ont besoin. Pour cela, nous renforcerons et repenserons nos liens avec le secteur associatif, tout en élargissant l'offre sportive, culturelle et d'encadrement qui leur est proposée. Nous serons également vigilants sur la question de l'emploi et de l'apprentissage de la citoyenneté.

Renforcer la sécurité et la tranquillité publique, c'est pouvoir se déplacer sans crainte dans la commune, et vivre paisiblement dans son quartier. Ce sujet est extrêmement sensible et complexe. Il requiert une coordination et une coopération de grande qualité entre différents acteurs, nationaux comme locaux.

De même, il nécessite des moyens humains, comme matériels. Nous investirons comme il se doit et comme nous nous y sommes engagés. Nous utiliserons les différents outils à disposition, sans a priori, ni naïveté. Cela nécessite de la lucidité et du pragmatisme. Telle sera notre boussole en la matière. Elle sera complétée par des actions de prévention qui ne pourront se substituer à celles précédemment évoquées mais qui viendront en complément de cette chaine d'interventions. Afin de conduire cette action, j'ai fait le choix de ne pas la confier à un adjoint spécifique mais d'en assurer directement la responsabilité. En effet, je souhaite donner un signal fort en la matière, car il s'agit d'un sujet de préoccupation légitime des habitants et le type d'interlocuteur en la matière nécessite un engagement de premier plan du maire.

Ces trois priorités principales s'inscrivent dans un projet d'ensemble qui vise à poursuivre un développement harmonieux de notre commune en valorisant nos richesses naturelles.

Notre rapport à la montagne et notre appartenance au massif de Chartreuse doivent être repensés pour valoriser nos paysages et nos productions locales. Cette identité est un atout considérable qui nous permettra de renforcer l'attractivité de notre commune sur le plan des loisirs de nature et du tourisme vert.

L'environnement fera l'objet d'une attention toute particulière car il ne doit pas être une politique sectorielle réservée à une seule élite sociale aisée au détriment du plus grand nombre et notamment des plus modestes qui pâtiraient de mesures punitives et inefficaces. Au contraire de cela, il sera un champ d'action transversal de la politique municipale et sera porté au premier plan. Il fera l'objet d'une grande attention lors des aménagements et des améliorations du cadre de vie.

L'école demeurera un pilier républicain de notre action, tout comme notre devoir en matière de solidarité et d'attention à l'égard des publics les plus fragiles.

L'offre culturelle continuera à être développée et fera l'objet de nouveaux partenariats, notamment avec l'Education nationale. L'histoire de la commune et le patrimoine seront mis en valeur, notamment à travers l'organisation d'événements.

La vie associative et sportive continuera à être soutenue et fera l'objet d'un dialogue régulier entre les élus et les différents acteurs, à la fois pour des sujets communs ou plus spécifiques. Nous sommes conscients du rôle que vous jouez dans la vie de notre commune. Nous serons vigilants au maintien d'équipements sportifs de qualité, notamment par notre action au sein du SIVOM du Néron.

Bien que compétences métropolitaines, le développement économique et l'emploi seront toujours soutenus par la commune au niveau de la requalification de la zone d'activité, par l'implantation de nouvelles entreprises et commerces, et l'engagement au niveau de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise.

Les observateurs attentifs auront remarqué que je viens là de retracer dans ses grandes lignes, notre projet pour Saint-Martin-Le-Vinoux. Un de mes illustres prédécesseurs se plaisait à préciser, je cite : « Nous disons ce que nous faisons et nous faisons ce que nous disons ! » ... Il se reconnaîtra certainement dans la salle.

L'ensemble de ces actions se retrouvera dans les différentes fonctions et responsabilités qu'exerceront les membres de la majorité municipale, en premier lieu les adjoints. Les périmètres et champs d'intervention ont été déterminés en ce sens afin de mettre en œuvre le projet communal.

Je tiens également à rappeler que toutes ces actions ont été élaborées dans le cadre du budget annuel, tant sur le plan des investissements que du fonctionnement. Nous n'avons pas l'intention de souscrire des emprunts et nous souhaitons continuer à désendetter la commune pour accroître nos marges de manœuvre et nos capacités d'autofinancement, sans avoir besoin d'augmenter les impôts locaux.

Nous conduirons ce projet dans un dialogue régulier avec l'ensemble des habitants. Nous serons à l'écoute des remarques et des attentes et nous y répondrons toujours dans l'intérêt général. De plus, nous organiserons des rencontres par secteurs afin d'instaurer plus de proximité, tant dans les hameaux des coteaux montagneux que dans les quartiers de la plaine urbaine. Notre commune est riche de cette diversité. Elle est un atout considérable qui nous permet de nous développer dans plusieurs domaines. Nous vivons tous dans la même commune, c'est pourquoi nous allons renforcer nos liens et nos échanges sur l'ensemble de son territoire. Vous pouvez compter sur ma détermination en tant que maire de tous les Saint-Martiniers pour y veiller.

Cette méthode et ce dialogue régulier seront notre fil conducteur tout au long du mandat à venir.

Nous consulterons, nous écouterons, nous choisirons et nous expliquerons. Car comme le disait, l'ancien Président du Conseil des ministres et éphémère député de l'Isère, Pierre-Mendès France : « Gouverner, c'est choisir ». Comme nous sommes aujourd'hui réunis dans le gymnase qui porte son nom, il m'a semblé important de rappeler cela. Choisir, ce n'est pas imposer de manière unilatérale, choisir c'est porter in fine une responsabilité qu'il faut assumer parce qu'elle incarne l'intérêt général et que de ce fait, elle produira toujours des mécontents qui ne penseront qu'à l'intérêt particulier. C'est pourquoi, il faut inlassablement expliquer, car à défaut de convaincre, on peut réussir à faire comprendre.

C'est fort d'une équipe d'adjoints, alliant expérience et nouveaux conseillers, complété par la création d'un poste de 1ère conseillère municipale déléguée, avec l'appui de l'ensemble du personnel municipal, que nous pourrons mener à bien ce projet de transformation et d'amélioration de la vie quotidienne au profit de tous et toujours dans l'intérêt général.

Animés par des valeurs républicaines, laïques, de solidarité, de progrès et de respect de l'environnement, nous ne nous situons dans aucune logique partisane. Nous ne sommes dépendants d'aucun appareil politique, ni pétris de certitudes ou de dogmes. Nous demeurons comme nous nous sommes présentés devant les Saint-Martiniers, pragmatiques et ouverts à travers une équipe riche de sa diversité et qui ne cache pas pour autant sa sensibilité à la justice sociale, à la redistribution et à la fraternité. Les électeurs ne s'y sont pas trompés, loin des rumeurs et des caricatures.

Je tiens à présent à m'adresser à l'opposition ou à la minorité municipale, selon que l'on se positionne. J'ai cru comprendre que vous souhaitiez vous inscrire dans une optique constructive. Nous serons attentifs à vos remarques et à vos suggestions et nous tâcherons de vous répondre avec toute la considération qu'il se doit du moment que cela se déroule dans le respect de nos règles collectives.

Notre action à l'échelle de la commune doit évidemment s'intégrer dans Grenoble-Alpes Métropole, plus communément appelée la Métro. Nous comptons nous appuyer sur ses compétences. La Métropole n'existe pas sans les communes qui la composent et elle est un formidable outil de solidarité et de mutualisation entre les communes. Cela nous permet de réaliser des projets à plusieurs que nous ne pourrions pas porter seuls. C'est notamment le cas pour le projet de transport par câble entre Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux, auquel nous serons très vigilants quant à son intégration et son insertion urbaine, tout comme la question du stationnement afférent. De même, le développement économique et l'emploi sont des sujets essentiels conduits par la Métropole et d'importance pour notre commune que ce soit sur

l'actuelle zone d'activité ou sur le parc d'Oxford. Je ne vais pas énumérer toutes les compétences, mais je me dois d'évoquer la question des voiries et de l'entretien de chemins. Prochainement, ce sera celle de l'éclairage public ou de la signalétique. L'organisation des services sur ces sujets du quotidien doit être repensée dans leur relation aux communes et notamment en terme de proximité et de réactivité. C'est un chantier important que nous porterons avec énergie.

Avec Anahide Faye-Mardirossian, nous vous représenterons avec plaisir au sein de ses instances. Nous ferons valoir haut et fort l'intérêt de Saint-Martin-Le-Vinoux, comme nos prédécesseurs l'ont toujours fait. Nous le ferons dans un cadre métropolitain, d'intérêt général commun. Nous ne sommes pas seuls ; nous sommes 49 communes membres avec lesquelles il faut avancer ensemble. Pour cela, nous mettrons en avant une conception équilibrée et partagée entre l'ensemble des communes. La ville centre ne peut et ne doit décider seule des grandes orientations en matière d'aménagement et de développement. Une relation de confiance ne peut se construire que sur le respect mutuel et sur un équilibre partagé entre les différentes sensibilités et identités. La Métropole, c'est d'abord un territoire commun mais divers, dans lequel un projet global se construit pour l'ensemble de ses habitants. Elle ne doit pas être le lieu de batailles politiciennes, car il s'agit d'une instance de représentation des communes, dont on peut regretter qu'elle ne soit toujours pas élue au suffrage universel direct, mais c'est un fait pour le moment. Alors ce devra être un lieu de débats, d'échanges, de confrontations de point de vue, de compromis également.

La nouvelle composition du Conseil métropolitain n'interviendra qu'en juillet. Cela nous permettra de prendre le temps de rencontrer les différents acteurs, d'exposer nos positions pour contribuer à la construction d'un projet de territoire. Nous verrons en temps et en heure comment nous nous positionnons lorsque les différents groupes seront constitués. Nous reviendrons vers vous pour vous expliquer nos choix en toute transparence.

Dès à présent, nous ferons valoir une vision d'aménagements partagés et concertés qui ne doivent pas se réaliser au détriment des communes voisines et de leurs habitants. A ce sujet, la question des déplacements est essentielle dans notre agglomération. Elle doit être abordée sans dogmatisme, ni parti pris. On ne peut fermer de manière unilatérale des voiries ou des accès à un mode de déplacement sans se soucier des conséquences en terme de report de flux de trafic, d'engorgement et donc de concentration de la pollution. Ce n'est pas notre conception des mobilités de demain. Au contraire, nous devons tendre vers le partage de l'espace entre les différents modes de déplacement et non les opposer. Ils sont et doivent être complémentaires pour fluidifier le trafic, réduire la congestion automobile et in fine la pollution. Le cycliste que je suis en est profondément convaincu. Pour cela, nous aurons aussi besoin de développer les parkings relais qui font tant défaut dans notre secteur et les dessertes en transports en commun.

Il faudra aussi soutenir les filières économiques d'avenir, car on peut tout à fait concilier le développement économique, la croissance et l'emploi sans pour autant nuire à la planète. Nous avons la chance incroyable de posséder un éco-système technologique et scientifique au sein de notre métropole qui nous permettra d'atteindre cet objectif ; c'est notamment le cas avec la filière hydrogène. Mais il y en a d'autres. Nous ne pourrons pas remplacer les technologies automobiles tant que les filières ne seront pas développées à grande échelle et à un coût accessible pour tous, car sinon, ce seront toujours les mêmes qui seront pénalisés, les plus modestes, et nous ne résoudrons pas ainsi le problème par des interdits simplistes ou punitifs. Ce n'est pas l'histoire de Saint-Martin-le-Vinoux d'exclure les plus fragiles. Au contraire, elle a toujours été là pour faire œuvre de solidarité.

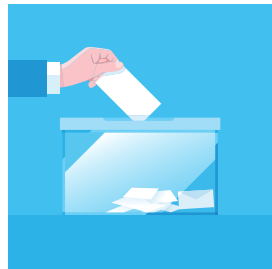
Nous aimons Saint-Martin-le-Vinoux pour la diversité de ses paysages et des habitants qui la composent. Forts d'un cadre naturel exceptionnel, d'une histoire commune, nous allons poursuivre le travail déjà engagé en inscrivant nos pas dans ceux de nos prédécesseurs, pour continuer à vous être utile dans votre vie de tous les jours et pour mieux préparer et construire notre avenir collectif.

Nous sommes prêts, déterminés et motivés. Vous pouvez compter sur nous, comme nous comptons sur vous !

Je vous remercie. »



Sylvain Laval,
Maire de Saint-Martin-le-Vinoux



Résultats des élections municipales

du dimanche 15 mars 2020

		BUREAU DE VOTE 1 HOTEL DE VILLE	BUREAU DE VOTE 2 SALLE DES MOAÏS	BUREAU DE VOTE 3 H. DUBEDOUT	BUREAU DE VOTE 4 VILLAGE	TOTAL BUREAUX DE VOTE
INSCRITS		832	825	902	897	3 456
VOTANTS	Chiffre	323	299	318	434	1 374
	%	38,82%	36,24%	35,25%	48,38%	39,76%
EXPRIMÉS	Chiffre	311	288	305	422	1 326
	%	96,28%	96,32%	95,91%	97,24%	38,37%
NULS	Chiffre	1	4	8	1	14
	%	0,31%	1,34%	2,52%	0,23%	1,02%
BLANCS	Chiffre	11	7	5	11	34
	%	3,41%	2,34%	1,57%	2,53%	2,47%
ABSTENTIONS	Chiffre	509	526	584	463	2 082
	%	61,18%	63,76%	64,75%	51,62%	60,24%

		BUREAU DE VOTE 1 HOTEL DE VILLE	BUREAU DE VOTE 2 SALLE DES MOAÏS	BUREAU DE VOTE 3 H. DUBEDOUT	BUREAU DE VOTE 4 VILLAGE	TOTAL BUREAUX DE VOTE
Saint-Martin-le-Vinoux Citoyenne, Ecologique et Solidaire CHRISTIAN GROS	Chiffre	66	76	92	132	366
	%	20,43%	25,42%	28,93%	30,41%	26,64%
Lutte Ouvrière Faire entendre le camp des travailleurs CHRISTINE TULIPE	Chiffre	14	28	26	14	82
	%	4,33%	9,36%	8,18%	3,23%	5,97%
Saint-Martin-le-Vinoux à Cœur SYLVAIN LAVAL	Chiffre	231	184	187	276	878
	%	71,52%	61,54%	58,81%	63,59%	63,90%

Vendredi 8 mai et mardi 26 mai

En raison des conditions sanitaires, les cérémonies commémoratives de la fin de la 2nde guerre mondiale et du bombardement du 26 mai 1944 ont été célébrées sans public sur la place du Village et sur la place Pasteur.



Du 13 mai au 10 juin



L'exposition des Artistes Locaux a bien eu lieu malgré la situation particulière. Cette année, certaines œuvres sont exposées derrière les vitres de la Maison des Moaïs pour être visible de l'extérieur.

Toutes les œuvres ont été présentées sur Facebook, sur la page culturelle de la Ville, un artiste étant mis en valeur chaque jour.

Lundi 18 mai

Les enfants de la Ville ont repris le chemin des écoles. Environ 160 enfants sont accueillis pour le moment, uniquement les matins.

Les horaires des écoles ont été, pour certaines, modifiés, avec des arrivées et des sorties des élèves échelonnées. Le protocole sanitaire de l'Éducation Nationale a été mis en place grâce à un travail conjoint entre les directrices d'écoles et les services de la Ville.

Des agents d'entretien sont présents dans les écoles, sur tous les temps scolaires, pour veiller au nettoyage et à la désinfection des locaux. Une garderie est mise en place pour les parents qui travaillent, jusqu'à 13 h.

Les enfants du personnel mobilisé sont gardés les après-midis par les enseignants ou du personnel municipal.



Pendant la période de confinement

S'adapter, telle a été la posture du CCAS lors du confinement. Le CCAS s'est organisé pour poursuivre la distribution de colis alimentaires malgré le manque de bénévoles. Le Maire a souhaité les protéger en demandant à ces personnes de rester chez elles. Equipés de matériel (masques et gel) et dans le respect des gestes barrières, des agents de la crèche municipale ont assuré la continuité du service.

Les distributions se sont faites moins souvent, par exemple une fois toutes les deux semaines au lieu d'une fois par semaine, mais les colis étaient alors deux fois plus importants. Un grand merci aux bénévoles de la Banque Alimentaire de l'Isère d'avoir continué, malgré le confinement, à lutter contre la précarité alimentaire.



Un grand merci également aux habitants qui se sont portés volontaires, tant pour aller faire des courses pour les personnes vulnérables que pour confectionner des masques pour les agents se déplaçant dans la commune au domicile des Saint-Martiniers les plus fragiles.

La Police municipale s'est aussi rendue au domicile des habitants pour leur apporter attestations dérogatoires de déplacement.



toutes les infos pratiques en détail sur
www.saint-martin-le-vinoux.fr
Hôtel de Ville de Saint-Martin-le-Vinoux

> Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

> Téléphone : 04 76 85 14 50

> Courriel : mairie@smlv.fr

Festi'Fal

Malgré les conditions particulières, le Foyer Arts et Loisirs proposera son Festi'Fal **du 20 au 22 juin** (dates et horaires à confirmer). Crayons, pinceaux, voix, instruments : tous les adhérents et leurs enseignants participent. Compte tenu des circonstances actuelles, cette 3^{ème} édition sera proposée en ligne sur le site www.fal-smv.fr. Les vidéos seront préparées et mises en ligne avec la complicité de l'association 404prod.

Broyez du vert !

La Ville et Grenoble-Alpes Métropole mettent gratuitement des broyeurs à votre disposition.

Facile et gratuit, l'emprunt se fait sur une journée ou un week-end et le broyeur est à retirer en mairie. Le broyeur est disponible toutes les 5 semaines. Les prochaines semaines pour Saint-Martin-le-Vinoux sont **du 15 au 20 juin, du 20 au 25 juillet et du 24 au 29 août**.

Vous pouvez dès à présent réserver votre broyeur au 04 76 85 14 50.

Amicale Sports et Loisirs : reprise

Après 2 mois d'arrêt suite au Covid-19, les activités sportives de l'association reprennent au ralenti tout en respectant les gestes barrière. Dix personnes maximum seront admises par activité avec le respect d'une distanciation de 2 m pour les petites marches tranquilles. Le port du masque est fortement déconseillé durant la pratique de l'activité.

Les inscriptions sont recommandées pour participer aux sorties.

Plus d'informations auprès de Gérard Savin au 06 07 81 67 73 ou auprès de Marie-Noël Regache au 06 82 79 96 59.

Vigilance moustique tigre

Les services de l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EIRAD) sont mobilisés pour les actions de démoustication.

Depuis le 16 mars, les suivis et traitements anti-larvaires des gîtes de production des moustiques sont réalisés.

Chacun de nous peut également agir pour éviter l'action du moustique tigre.

Pour cela :

- Videz 1 fois par semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux stagnantes,
- Rangez outils de jardinage et jouets à l'abri de la pluie et des irrigations,
- Jetez bien tout déchet,
- Couvrez de façon complètement hermétique ou à l'aide d'un voilage récupérateurs d'eau ou réceptacles pluviaux
- Curez siphons, bondes, rigoles et gouttières pour faciliter les écoulements des eaux,
- Entretenez piscines, bassins d'agrément, pompes de relevages et bornes d'arrosage.

Plus d'infos sur le site eid-rhonealpes.com

Opération Collecte de textiles du 1^{er} juin au 12 juillet

À l'heure du « déconfinement », les caves ont été rangées, les placards vidés, les vêtements triés.

Pour donner une seconde vie à ces vêtements, chaussures ou sacs, la Métropole relance l'opération de collecte de textiles en proposant une collecte ponctuelle en conteneurs en complément de l'offre pérenne proposée par de nombreuses associations et dans les déchèteries métropolitaines.

Comment participer ?

1. Triez les vêtements, linges de maison et chaussures dont vous voulez vous séparer, qu'ils soient usés, déformés, troués ou tout simplement démodés.
2. Mettez-les dans un sac et fermez-le bien.
3. Déposez le sac dans un des nombreux conteneurs éphémères à votre disposition **entre le 1^{er} juin et le 12 juillet 2020**. A Saint-Martin-le-Vinoux, celui-ci se trouve avenue Général Leclerc, sur le parking en face de la Balme, près de la rue Rosa Lee Parks.
4. Pensez à bien vous laver les mains après avoir déposé vos sacs.

Retrouvez l'ensemble des points de collecte éphémères sur le site de grenoblealpesmetropole.fr

Réouverture de la bibliothèque

Depuis le mercredi 13 mai, la bibliothèque est ouverte :

- les mardis et jeudis de 13 h 30 à 17 h 30,
- les mercredis de 13 h 30 à 18 h 30,
- les samedis de 10 h à 17 h.

La bibliothèque accueille au maximum 10 personnes simultanément. Chaque usager doit réserver un créneau de prêts/retours de documents dont la durée ne doit pas excéder 20 minutes par personne. Les lecteurs n'ayant pas réservé de créneau de visite ne peuvent pas accéder à la bibliothèque.

Les réservations de créneaux se font par téléphone (04 76 85 25 40) ou par mail (bibliotheque@smlv.fr).

Le port du masque est obligatoire pour tous. Du gel hydroalcoolique est mis à disposition à l'entrée de l'établissement.

Infos Relais Assistantes Maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles reçoit, sur rendez-vous uniquement, les parents en recherche d'un mode de garde et les assistantes maternelles, à tour de rôle en individuel, avec les enfants gardés, sur rendez-vous uniquement.

Les créneaux horaires sont restreints pendant cette période liée à la crise sanitaire. Il s'agit du lundi de 9 h à 15 h 30 et le jeudi de 14 h à 17 h 30.

Vous pouvez contacter l'animatrice du RAM en laissant un message sur le répondeur au 04 76 46 20 02 ou en envoyant un mail à l'adresse ram@smlv.fr

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents « La Coccinelle » est quant à lui fermé pour une durée indéterminée.

Disparition de Jean Brancaz

Quelques mots de Pierre Moly, président d'honneur du Foyer Arts et Loisirs en hommage à Jean Brancaz, décédé le 25 mars 2020 :

« Le Foyer Arts et Loisirs a la douleur de vous faire part du décès de Jean Brancaz, fondateur de l'association et président d'honneur. Nous partageons le chagrin de sa famille car Jean était tellement ouvert aux autres qu'on se sentait tous un peu de sa famille.

Tous ceux qui l'ont côtoyé au FAL ont apprécié et admiré cet homme dynamique et affable. Attentif à chacun, plaisantant facilement, toujours prêt à faire plaisir, dévoué, il faisait l'unanimité... je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui ne l'aime pas. Pour tous les adhérents du FAL, il était un modèle inspirant et réconfortant. Il a apporté au FAL toutes les valeurs qui rendent cette association si attachante : ouverture d'esprit, convivialité, partage... nous sommes fiers de l'avoir connu.

Jean Brancaz était un homme de très grande qualité, et il a magnifiquement rempli sa mission humaine.

La période de confinement que nous subissons ne nous a pas permis de l'accompagner pour son dernier voyage, et ainsi lui rendre l'hommage qu'il méritait, et c'est un grand regret.»

La Ville s'associe au Foyer Arts et Loisirs pour adresser à ses enfants et petits-enfants nos plus sincères condoléances.



En septembre va sortir le guide des associations mis à jour.

Vous êtes une nouvelle association ?

Faites-vous connaître auprès du service Culture, Associations et Lien social :

- > par mail à l'adresse culture@smlv.fr
- > par téléphone au 04 76 85 14 50.

Pharmacies de garde

6 et 7 juin

Prédieu - 04 76 75 31 67
48D route de Grenoble - Saint-Égrève

Du 13 et 14 juin

Barnave - 04 76 75 43 42
Domaine Barnave - Saint-Égrève

20 et 21 juin

La Pinéa - 04 76 75 43 33
Centre Cial « La Pinéa » - Saint-Égrève

27 et 28 juin

Pharmacie Nouvelle - 04 76 75 49 33
121C, av. G^{al} Leclerc - Saint-Martin-le-Vinoux

4 et 5 juillet

Casadella - 04 76 75 24 84
61 bis av. G^{al} de Gaulle - Saint-Égrève